

AVIS DE CONVOCATION
COMITÉ DE PARENTS

DESTINATAIRES : Les membres du comité de parents
DATE : Le 6 décembre 2019
OBJET : Convocation à une séance ordinaire du comité de parents

Il me fait plaisir de vous convoquer à la 3^e séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu :

**Le mercredi 11 décembre 2019, à 19 h,
Siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
au 2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, porte #1 à l'arrière.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Visite annuelle de monsieur Richard Flibotte, président et madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire;
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 6 novembre 2019 et suivis (document ci-joint);
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 18 novembre 2019 et suivis (document ci-joint);
- 6.0 Parole au public;
- 7.0 Règles de régie interne;

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h 00 le jour même de la rencontre :

- Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca
Veillez également à informer votre substitut au comité de parents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR (SUITE)

- 8.0 Périodes de discussions, d'échanges et d'informations;
 - 8.1 Plan d'actions 2018-2019;
 - 8.2 Projet de loi 40;
 - 8.3 Formations 2019-2020;
 - 8.4 Retour sur l'assemblée publique;
 - 8.5 Soirée de reconnaissance de la CSSH;
- 9.0 Retour sur les différents comités;
 - 9.1 CCEHDAA;
 - 9.2 FCPQ;
 - 9.3 Transport;
 - 9.4 Communication;
 - 9.5 Culturel;
- 10.0 Rapport de la trésorerie;
- 11.0 Rapport des commissaires représentant le comité de parents;
- 12.0 Correspondance;
- 13.0 Questions diverses;
- 14.0 Prochaine séance;
- 15.0 Levée de la séance.

Emmanuelle Bagg, présidente
Comité de parents
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

**TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS
DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.**

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h 00 le jour même de la rencontre :

- Madame Emmanuelle Bagg par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

Veillez également à informer votre substitut au comité de parents.